RÉALISATION D'UN PAT

Synthèse

24 Septembre 2020

Vers un Projet Alimentaire Territorial – PAT

- Un territoire mobilisé depuis longtemps sur les enjeux de valorisation des productions agricoles,
- La volonté d'une politique agricole forte

À partir de 2012	2014 – 2019 : des intiatives…	2020 – Lancement de la démarche PAT	
Le guide des adresses gourmandes et **"Terroir de Touraine"** avec les chambres d'Agriculture et de Métiers et de l'Artisanat	**Forum "l'Agriculture de demain pour notre territoire"** **2ème Contrat Local de Santé** : "Alimentation, Santé, lien social" Opération "adopter des poules" Etudes des besoins pour la création d'un atelier agro alimentaire en sud touraine, + sur la valorisation des produits locaux Ouverture de magasin de producteurs / casiers / jardins partagé, ateliers cuisines du CIAS...	Mise en oeuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial **(PCAET)** Mise en oeuvre du **Plan de Prévention et de gestion des Déchets Ménagers et Assimilés** **SCOT** en cours de réalisation	Un cadre pour les enjeux de l'alimentation territoriale **= PAT** **Décision CCLST bureau du 19/02/2020 – lancement de la démarche** 18 mai - 8 Août et 11 au 15 septembre : Diagnostic alimentaire (social, environnemental et économique) par 4 étudiants de Polytech Tours 1er juin : convention avec la Chambre d'agriculture pour un appui au diagnostic de la **production** alimentaire agricole et **l'organisation de 2 forums circuits courts**

- Une nécessité de coordonner les actions communautaires menées en lien avec l'alimentation durable et locale

Les étapes de la réalisation du Plan Alimentaire Territorial

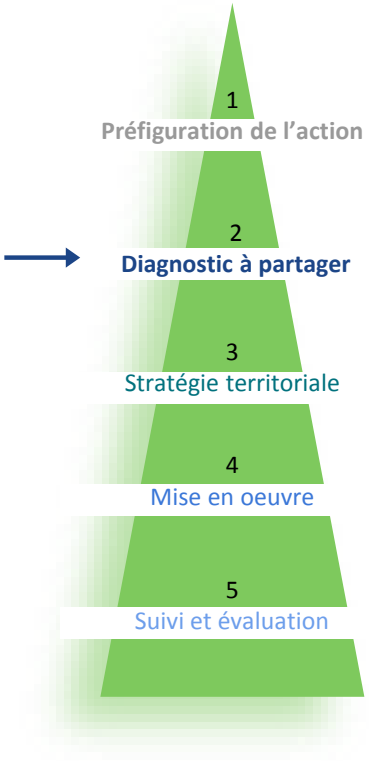

Le PAT est un projet collectif à construire pour un ancrage territorial de l'alimentation.

Plusieurs dimensions :

- économique,
- environnementale,
- et sociale.

Les enjeux autour de la question alimentaire :

- Favoriser la coordination, la poursuite et le développement des d'initiatives,
- Faciliter l'interconnaissance des ressources alimentaire territoriales pour en faciliter l'accès
- Développer des actions en transversalité au sein de notre collectivité,
- Repérer et mobiliser les acteurs locaux.

Contexte de réalisation du diagnostic du PAT

(18 mai au 8 août 2020 et 11 au 14 septembre)

Convention avec Polytech

Analyse du bassin de vie
(économie alimentaire et accès à l'alimentation)

- Mise en avant des initiatives – **carte des circuits courts**

Outils : réalisation de brèves (CCLST)

Enquêtes alimentaires et acteurs locaux et régionaux

Prestation avec la Chambre d'Agriculture

Appui à l'analyse du bassin de production agricole du territoire

Organisation de **2 forums** circuits courts

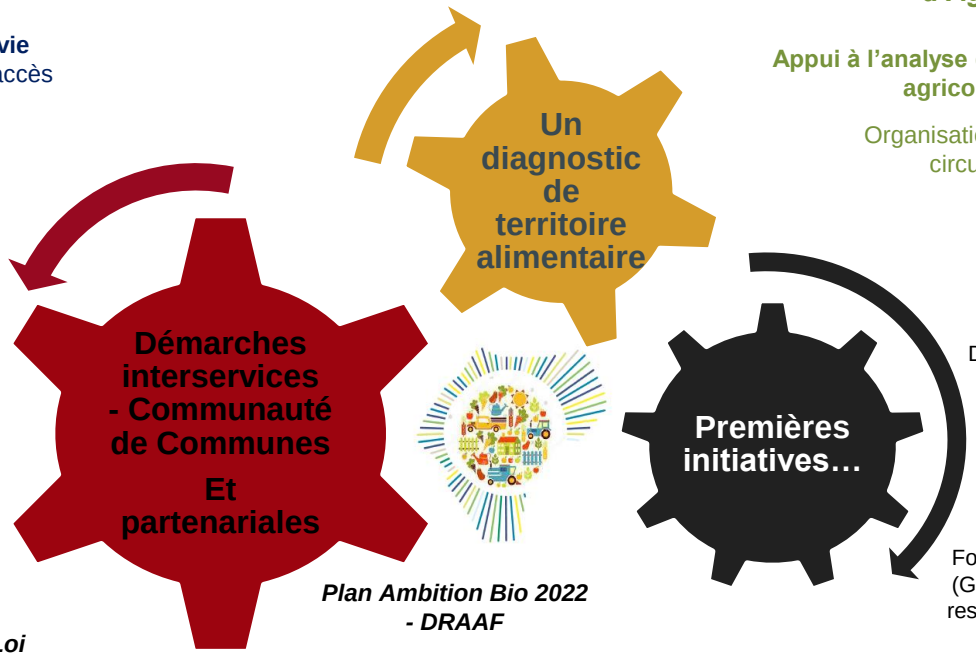

Sensibilisation des citoyens à la réduction des déchets (CCLST) et ateliers CIAS

Défis Familles à Alimentation Positive (Familles Rurales)

Etude d'approvisionnement /Formations HVE (Chambre d'Agriculture)

Formation des cuisiniers (Graine Centre)/ Ateliers restauration collective bio (GABTTO)

Positionnement du PAT dans les démarches des partenaires

Plan Alimentaire Départemental - PAD

Loi Egalim et Loi d'avenir

Politique CD 37 « Bien Manger dans les collèges de Touraine »

Plan Ambition Bio 2022 - DRAAF

Stratégie Alimentaire Régionale

Méthodologie

Méthodologie définie après analyse des spécificités du territoire

Avoir une connaissance fine du fonctionnement du maillage alimentaire du territoire

Enclencher une réelle dynamique afin d'identifier les acteurs clés du territoire, les mobiliser et les fédérer autour du PAT

Des Informations statistiques rassemblées (ATU, CA 37, DRAAF INSEE …)

+

Producteurs
(70 répondants)

67 communes

3 enquêtes en ligne

Consommateurs
(100 répondants)

+

Transformateurs

Commerçants alimentaires des marchés

Commerçants alimentaires

Élus

Des entretiens d'acteurs (150 personnes)

Associations et syndicats de producteurs

Bénéficiaires de l'aide alimentaire

Responsables de restaurants collectifs

Collectivités gérant des restaurants scolaires

Restaurateurs traditionnels

→ Diagnostic à dire d'acteurs

Les thématiques abordées qui constituent la structure du diagnostic

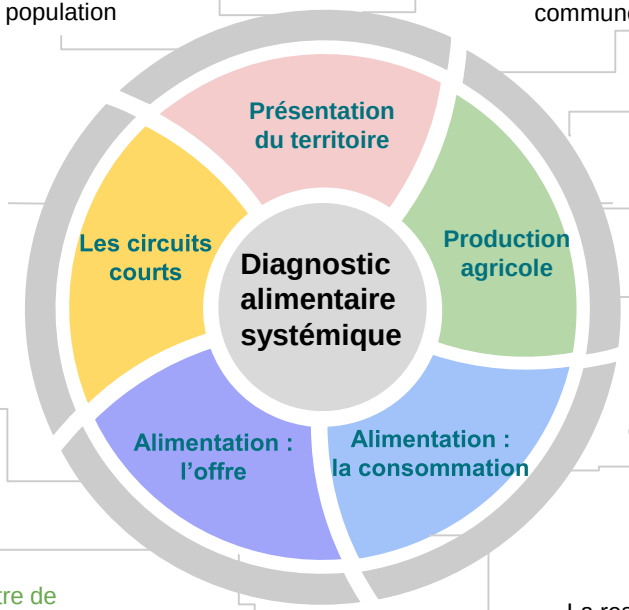

L'agriculture sur le territoire

Acteurs clés & Outils de planification

Infos sur la population

Répartition : selon les communes, sur la CCLST, SAU ...

Types de culture : les productions, part du bio ...

Description des circuits courts : recensement et capitalisation **(carte de synthèse** et enquête communale)

Estimation des surfaces nécessaire pour relocaliser

Enquête producteurs : (portrait et besoins)

Les commerces alimentaires

Demande en produits de consommation : enquête communale (67 communes), & enquête consommateurs

Visite et rencontre de producteurs sur les marchés (59 commerçants)

La restauration traditionnelle

La restauration collective publique et privée : Enquête resto hors domicile (35 établissements)

Sujets abordés dans toutes les enquêtes

Nutrition et Santé

Le gaspillage alimentaire

Contexte - Présentation générale

- Territoire sur plusieurs bassins de vie avec des pôles majeurs et intermédiaires
  ⇒ besoin de répartition des offres dans l'espace

Espace agricole : 68 %
Espace naturel : 24 %
Espace artificialisé : 8 %

52 100 habitants

Entre 2006 et 2016

+0,2 % par an de croissance démographique

La population :

- Disparité entre le Nord et le Sud du territoire
  - Le Sud est globalement "plus âgé" que le Nord du territoire
  - Le Nord, contrairement au Sud voit sa population augmenter avec un solde migratoire positif
- Les ménages sur le territoire sont majoritairement des retraités
- Diminution de la taille des ménages.

L'emploi :

- Taux de chômage : 7,3 %
- Les travailleurs sont majoritairement peu qualifiés

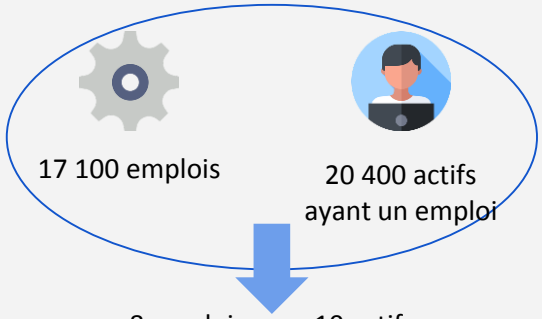

- Une part importante de ménages aux revenus fragiles et un taux de pauvreté de 13,6 %

⇒ Action n° 14 : Donner accès à tous à une alimentation saine et équilibrée

Contexte – Présentation générale

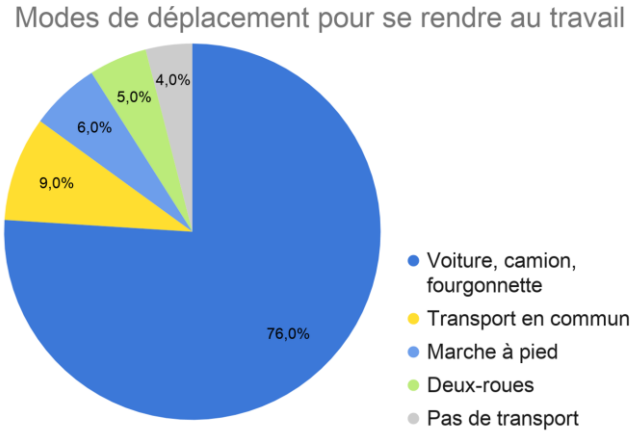

<u>Une dépendance à la motorisation :</u>

- 63 % des habitants travaillent à l'intérieur du territoire contre 10% dans les autres intercommunalités (et 12% au niveau national)
- La moitié de ces actifs travaillent dans leur commune de résidence
- Les déplacements internes représentent 79 %
- 1,37 véhicule par ménage (1,27 à l'échelle du département)

⇒ Le mode de consommation sur place ou dans les pôles de proximité est donc privilégié

---

90 % de maisons individuelles → 72 % de propriétaires → Possible présence de jardins → **Possibilité de faire de l'autoproduction de manière importante**

⇒ <u>Action n° 13 :</u> Faciliter et encourager l'autoproduction

Contexte partenarial

Insertion du projet dans une démarche multiscalaire et multilatérale – Les acteurs institutionnels et leurs stratégies

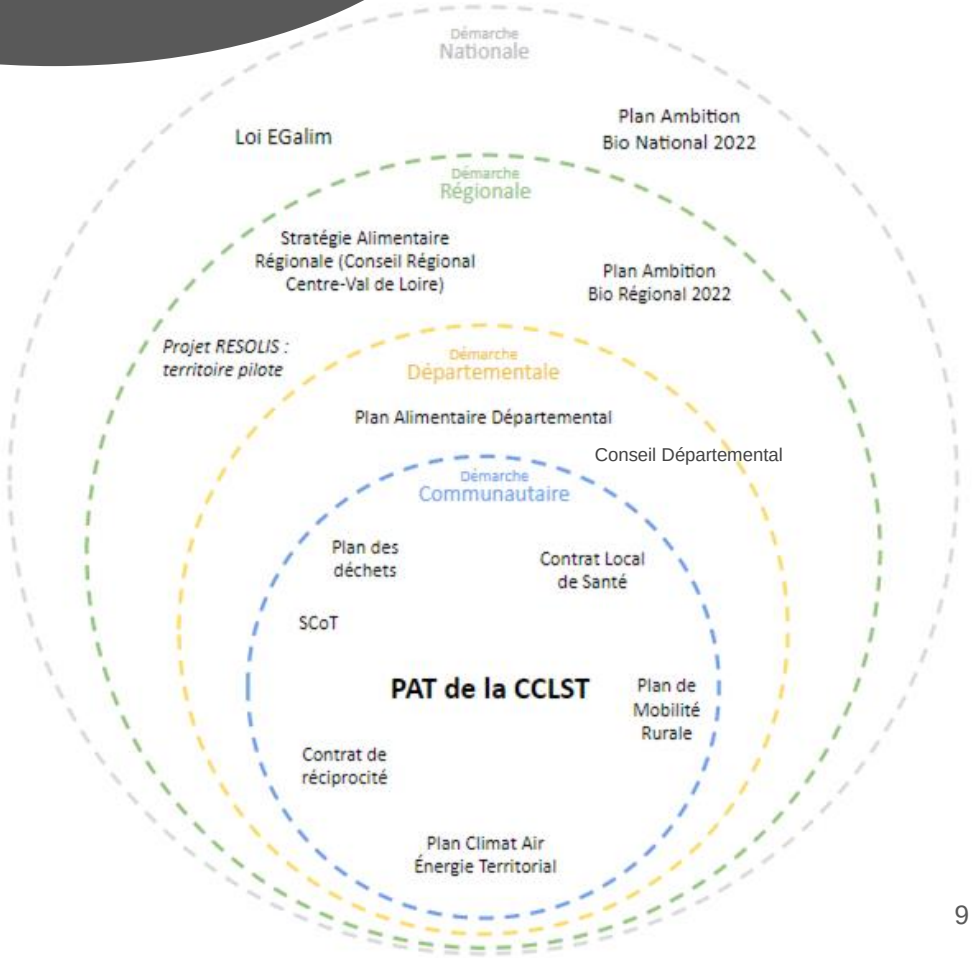

⇒ Action n° 18 : Co-construction et portage d'un programme d'actions

La production sur le territoire

Agriculture

923 exploitations professionnelles
186 non professionnelles
(Fichier CA août 2020)
soit 1 109 entreprises agricoles

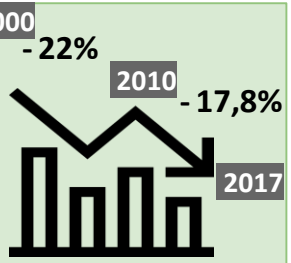

Evolution agricoles sur Loches Sud Touraine

- Augmentation de la surface par exploitation et développement des grandes cultures
- Baisse du nombre d'exploitations

(Fichier CA 2017, RGA 2010)

Enquête producteur en ligne

22 Juin 2020
-
16 Juillet 2020

69 répondants

En partenariat avec : AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE INDRE-ET-LOIRE

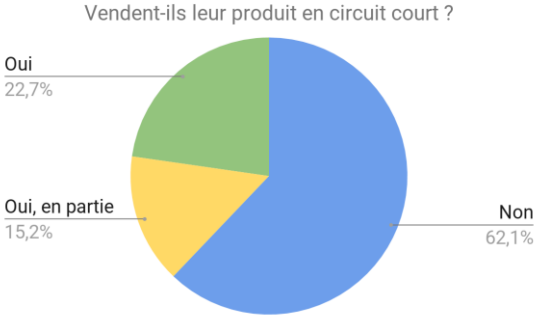

Ratio cheptel Loches Sud Touraine / Département

L'élevage : une part importante et un atout à préserver pour une production locale de la viande et du lait

Les producteurs interrogés qui vendent en circuit court le font majoritairement en **vente à la ferme** et en **point de vente collectif**.
Ils vendent **très peu en restauration collective**

La moitié des producteurs interrogés ont **envie de renforcer** leurs **ventes en circuit court**. Pour une majorité d'entre eux la **communication est la clé** ainsi que l'**utilisation de nouveaux équipements** (bâtiments, outils de transformation) mais ils indiquent que cette offre est à bien réfléchir en fonction de l'existence d'une **demande des consommateurs**.

⇒ Action n° 8 : Valoriser l'image de la production agricole de proximité

La production sur le territoire

Répartition des surfaces agricoles végétales des exploitations (en hectares) de la CCLST

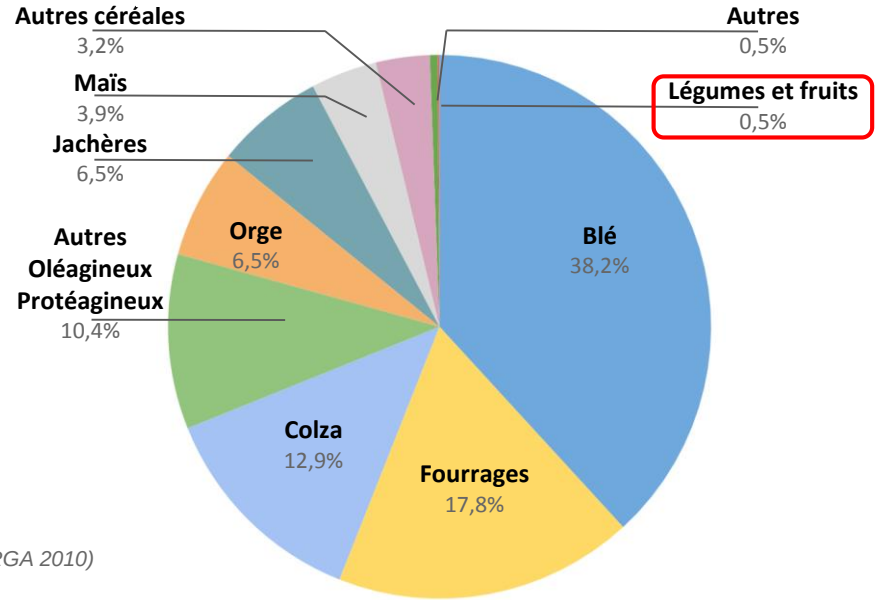

(RGA 2010)

PARCEL
Pour une alimentation résiliente, citoyenne et locale

Estimation de la surface nécessaire à la relocalisation de la production

Population	Hectares totaux nécessaires pour 100% de relocalisation de la production	Type de production	Hectares nécessaires	Hectares estimés à la PAC 2019 sur la CCLST*
Toute la population du territoire	18 900	Légumes	240	*75*
		Fruits	350	*43*
		Céréales	1 930	*24 875*
		Viandes et oeufs	16 400	*17 628*

⇒ Action n°6 : Développer la production locale de fruits et légumes

La production sur le territoire

Répartition des exploitations agricoles bio sur le territoire

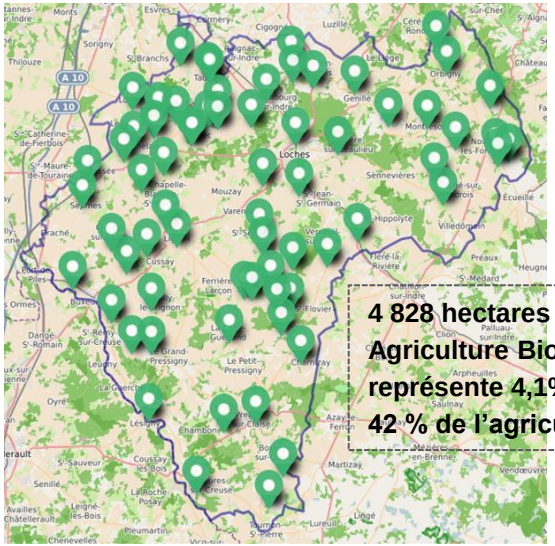

4 828 hectares sont déclarés en Agriculture Biologique en 2019 ce qui représente 4,1% de la SAU du territoire et 42 % de l'agriculture Bio en Indre-et-Loire

Peu de diversité en signes de qualité :

1 exploitation HVE

Valorisation de la filière viande en dehors du territoire.

Un produit phare en AOP : fromage de chèvre "Sainte Maure de Touraine"
+ vins

12 exploitations sur le territoire

→ Visée de la loi EGalim (restauration collective) 50% de produits de qualité en part d'achat (dont 20% de bio)

⇒ <u>Action n° 9 :</u> Favoriser une agriculture qualifiée ou de qualité et développer les formations

La production sur le territoire

Carte des différents transformateurs
(source DRAAF sept 2020)

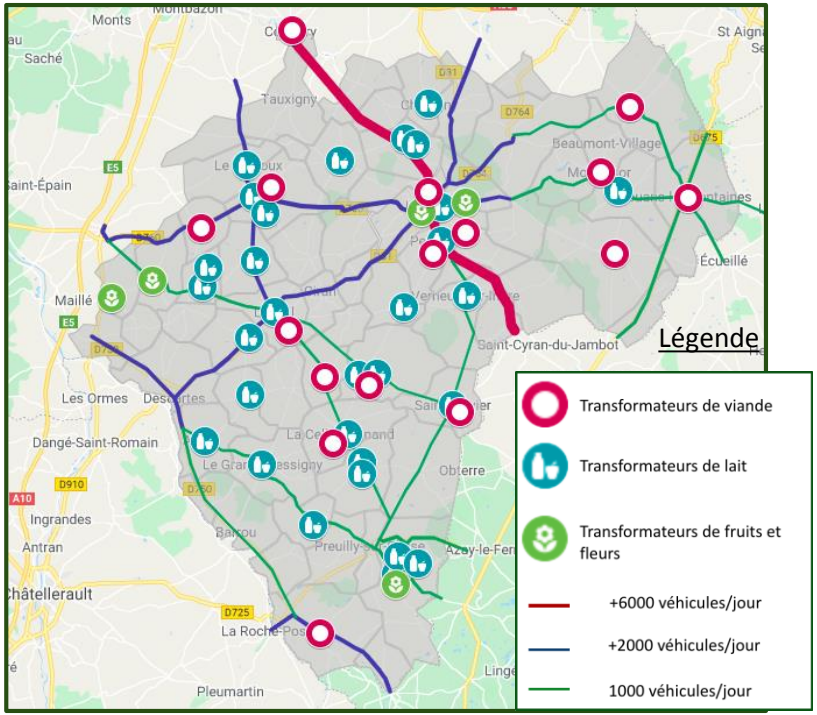

Industries agroalimentaires et transformateurs

51 transformateurs dont:

- 16 en viande (volailles, porcs, boeufs…)
- 30 en produits laitiers (fromages, yaourts, beurre, crèmes…)
- 5 en produits à partir de fruits et de fleurs (jus, confitures…)

⇒ Action n° 7 : Soutenir le développement des outils de transformation

La production sur le territoire

Enquête producteur en ligne (69 répondants)

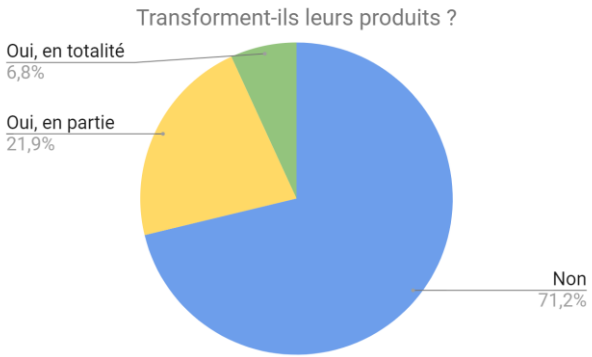

Manque de :

Les producteurs ont aujourd'hui émis majoritairement un **besoin en équipement de stockage froid pour les produits**

Enquête producteur en ligne

22 Juin 2020
-
16 Juillet 2020

69 répondants

En partenariat avec :

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE INDRE-ET-LOIRE

⇒ Action n° 7 : Soutenir le développement des outils de transformation

La consommation sur le territoire

84% de la consommation se fait au sein du territoire.

Les commerces alimentaires

23 commerces en alimentation générale, dont **9 GMS**

Une **centaine de restaurants**

85 commerces alimentaires traditionnels (boulangeries, boucheries…) + 7 distributeurs de pains

2 magasins de producteurs

Casiers, drives, livraisons…

21 marchés dont **2 de producteurs**

67 brocantes, foires et vides greniers en 2019

Commerces ambulants

La restauration traditionnelle, un débouché potentiel important pour les produits locaux

- Produits locaux utilisés mais pas forcément valorisés
- Affichage clair de plus en plus valorisé
- Achats majoritaires chez les grossistes

Les freins principaux

Le prix

La logistique

La disponibilité des produits jugée parfois trop aléatoire

⇒ Action n° 10 : Favoriser l'introduction de produits locaux dans les assiettes des restaurants traditionnels
⇒ Action n° 1 : Accompagner la création d'une plateforme logistique de regroupement des produits locaux
⇒ Action n° 5 : Aider au développement de nouveaux moyens de distribution
⇒ Action n° 3 : Favoriser le développement des marchés

La consommation sur le territoire

Les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS)

- 2nd pôle commercial du département
- 78,1% des dépenses alimentaires (< au département)
- Utilisation de produits locaux et bio en augmentation

Carte des différents commerces alimentaires

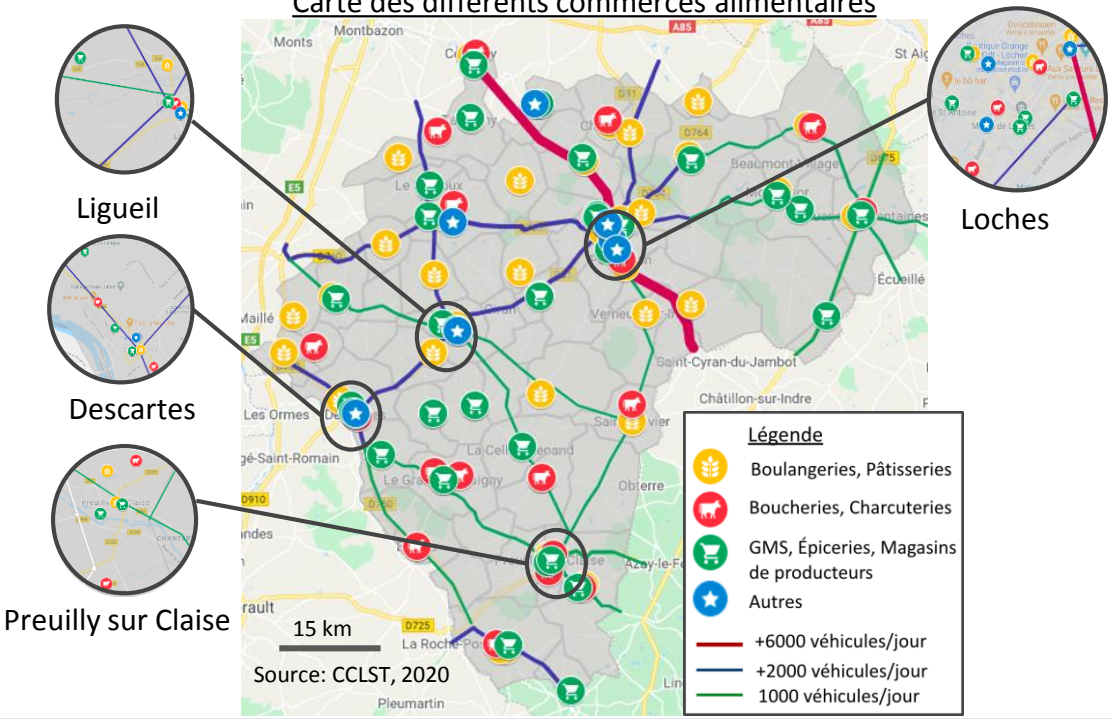

Commerces de proximité

- Poids du commerce de moins de 300 m² renforcé depuis 2013
- Nombre d'entre eux proposent des produits locaux et font des tournées
- Toutes les communes ont un point d'alimentation à moins de 15 km

⇒ Action n° 1 : Accompagner la création d'une plateforme logistique de regroupement des produits locaux
⇒ Action n° 4 : Créer des espaces spécifiques pour les produits locaux dans les commerces
⇒ Action n° 5 : Aider au développement de nouveaux moyens de distribution
⇒ Action n° 3 : Favoriser le développement des marchés

La consommation sur le territoire

Nouveaux modes de commercialisation

Les nouveaux modes de consommation sont de plus en plus plébiscité, notamment **pendant le confinement. Cela comprend :**

- Les casiers de producteurs
- Les AMAPs
- Les livraisons à domicile où à des points fixes
- Les drives

\+ Solidarité (services de courses pour les personnes ne pouvant se déplacer…)

⇒ Action n° 2 : Recenser des producteurs et commerçants proposant des produits locaux

Marchés

- Lieu privilégié pour les achats de produits locaux

- 58% des commerçants interrogés viennent du territoire
- 44% des commerçants se fournissent chez des producteurs
- Revendeurs majoritaires
- Impact contrasté de la crise sanitaire
- Marchés exceptionnels, foires et brocantes

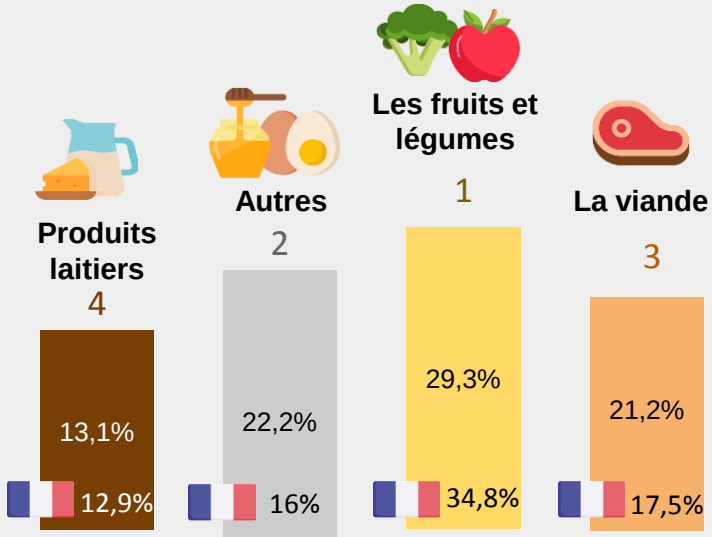

Moins d'étals de fruits et légumes qu'en France, peut-être lié à une faiblesse de la production en maraîchage sur le territoire

La consommation sur le territoire

La restauration collective

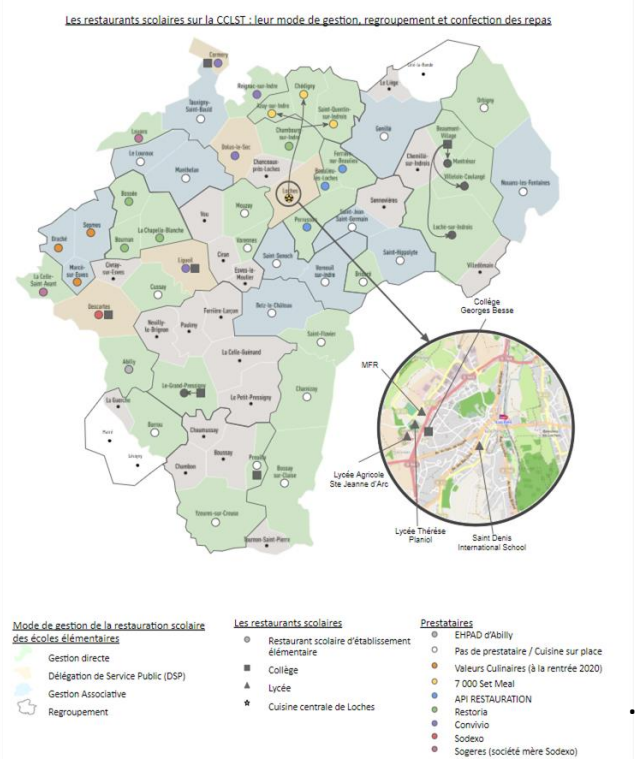

Répartition du mode de gestion dans la CCLST

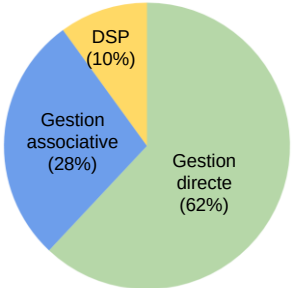

Répartition des communes faisant appel à un prestataire ou effectuant la cuisine sur place

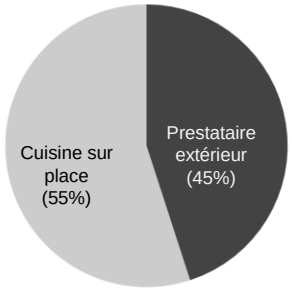

. 3 458 élèves demi- pensionnaires

1 404 repas

Potentiel repas (nombre de repas servis par jour ne provenant pas d'un prestataire privé) :

514 en maternelle

890 en élémentaire

41 % des repas servis par jour en moyenne dans les écoles primaires

Un outil de simulation : PARCEL — Pour une alimentation résiliente, citoyenne et locale

Tableau des résultats des parcelles nécessaires afin de répondre aux besoins en restauration collective scolaire des établissements de la CCLST

Etablissement	Hectares au total	Type de production	Hectares par production
Maternelle	27	Légumes	0,3
		Fruits	0,8
		Céréales	2
		Elevage	24
Elémentaire	42	Légumes	0,4
		Fruits	1
		Céréales	3
		Elevage	39

Produit de qualité: Local, de saison, labellisé et frais, ayant du goût.

⇒ Action n° 11 : Accompagner les structures de restauration collective dans l'introduction de produits de qualité

La consommation sur le territoire

Les consommateurs

Travail sur 3 études :

- Questionnaire réalisé par la Chambre d'Agriculture de décembre 2019 à avril 2020 au niveau départemental. (146 répondants sur le territoire de la CCLST)
- Une étude réalisée par nos soins du 3 au 24 juillet 2020 appelée **"Quelle place pour le local dans votre assiette ? "**. (106 répondants)
- Une enquête auprès des personnes en situation de précarité alimentaire en juillet 2020, au Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS) et aux Restos du Coeur de Descartes appelée **"Enquête revenus modestes"**. (24 répondants)

Budget alimentaire moyen mensuel

	Par foyer	Par personne
Quelle place pour le local dans votre assiette ?	440 €	176,7 €
Enquête revenus modestes	123 €	83 €

La consommation sur le territoire

⇒ Action n° 15 : Développer l'offre de produits en vrac

⇒ Action n° 5 : Aider au développement de nouveaux moyens de distribution

Les sites d'achat les plus fréquentés :

- les Grandes ou Moyennes Surfaces (GMS),
- les commerces et épiceries de proximité,
- les supérettes,
- les marchés couverts ou de plein air,
- les magasins spécialisés (type magasins bio, proposant des produits à acheter en vrac …),
- les magasins de producteurs.

Il est intéressant de noter que les commerces et épiceries de proximité sont les points de vente les plus fréquentés de manière hebdomadaire

Les attentes de la population en terme de sites d'approvisionnement :

Magasins de produits en Vrac

Vente à la ferme

Magasins de producteurs

La consommation sur le territoire

Les 4 principaux critères de choix des différents produits (La place du local dans votre assiette) :

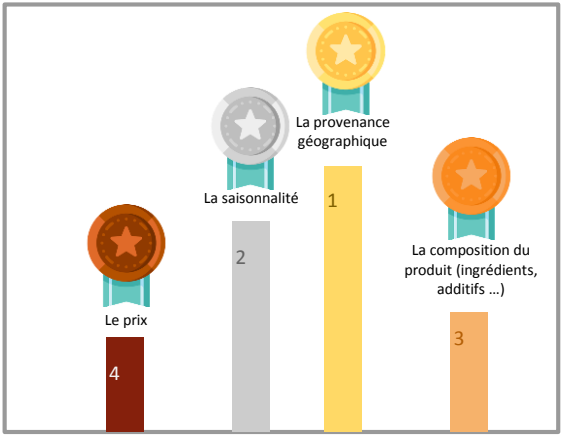

Les 4 principaux critères de choix des différents produits (Chambre d'agriculture) :

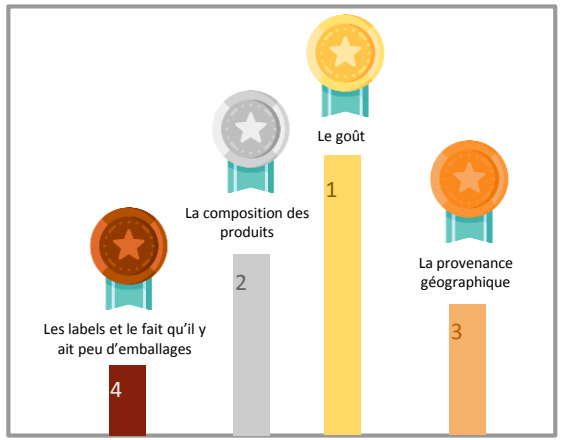

Consommez-vous des produits Bio ? (Quelle place pour le local dans

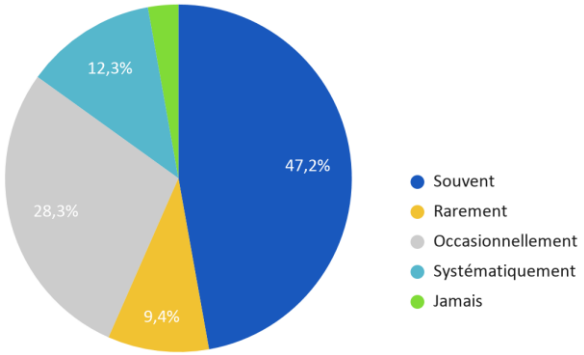

Plus de la moitié des répondants affirment consommer souvent voir systématiquement des produits bio.

Prise en compte des différents labels ou distinctions dans les achats :

Les labels ou distinctions souvent pris en compte :

Les labels ou distinctions peu pris en compte :

⇒ Action n° 9 : Agriculture qualifiée ou de qualité et formation

La consommation sur le territoire

La place du local :

Les produits les plus systématiquement consommés

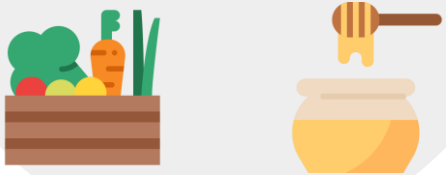

Les produits les plus souvent consommés

Dans l'enquête de la Chambre d'Agriculture, ***les produits locaux sont plus souvent consommés que les produits bio****. La* ***contribution à l'économie locale****, la* ***limitation de la distance parcourue****, la* ***juste rémunération pour le producteur*** *ainsi que le* ***respect de la saisonnalité*** *sont les* ***atouts majeurs des produits locaux selon les consommateurs***

Les produits dont la production manque sur le territoire :

Fruits et légumes

⇒ Action n°6 : Développer la production locale de fruits et légumes

La consommation sur le territoire

Les demandes pour acheter plus facilement ou davantage de produits locaux :

- Les trouver tous dans un même lieu
- Avoir une meilleure identification de la provenance des produits
- Les trouver à proximité de chez soi

⇒ Action n° 4 : Créer des espaces spécifiques pour les produits locaux dans les commerces

lieux d'achat que les consommateurs souhaiteraient voir se développer :

- les magasins de producteurs et ou de regroupement de produits locaux
- les marchés

21. Les établissements prioritaire pour le développement des produits locaux dans les assiettes

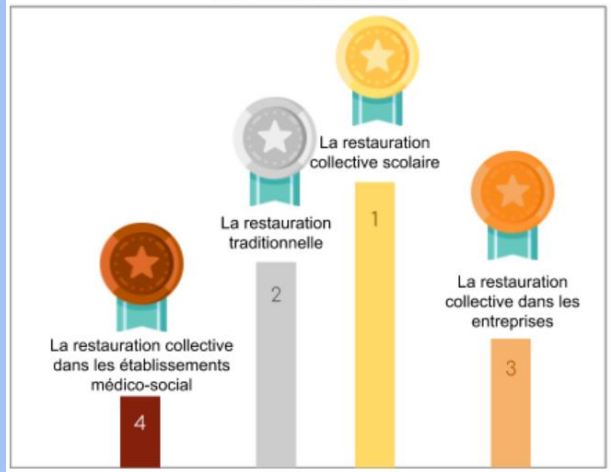

Les gens sont prêt à payer plus cher leur repas pour un développement des produits locaux en restaurant :

- augmentation de **2 €** dans les assiettes de la restauration traditionnelle
- augmentation de **0,50 € à 1 €** dans les assiettes de la restauration collective

Enjeu : le développement des produits locaux ne passe pas forcément par l'augmentation du prix des assiettes

⇒ Action n° 10 : Favoriser l'introduction de produits locaux dans les assiettes des restaurants traditionnels

La consommation sur le territoire

D’après les consommateurs, les propositions d’actions à mettre en place afin de valoriser la production locale sur le territoire

+		Site/application/carte interactive des producteurs en circuit court sur le territoire
+		Animation de découverte des circuits courts (visites des points de vente et des exploitations)
–		Campagne de sensibilisation via des dépliant, des flyers et des affiches
–		Débat citoyen, projection de film

La consommation sur le territoire

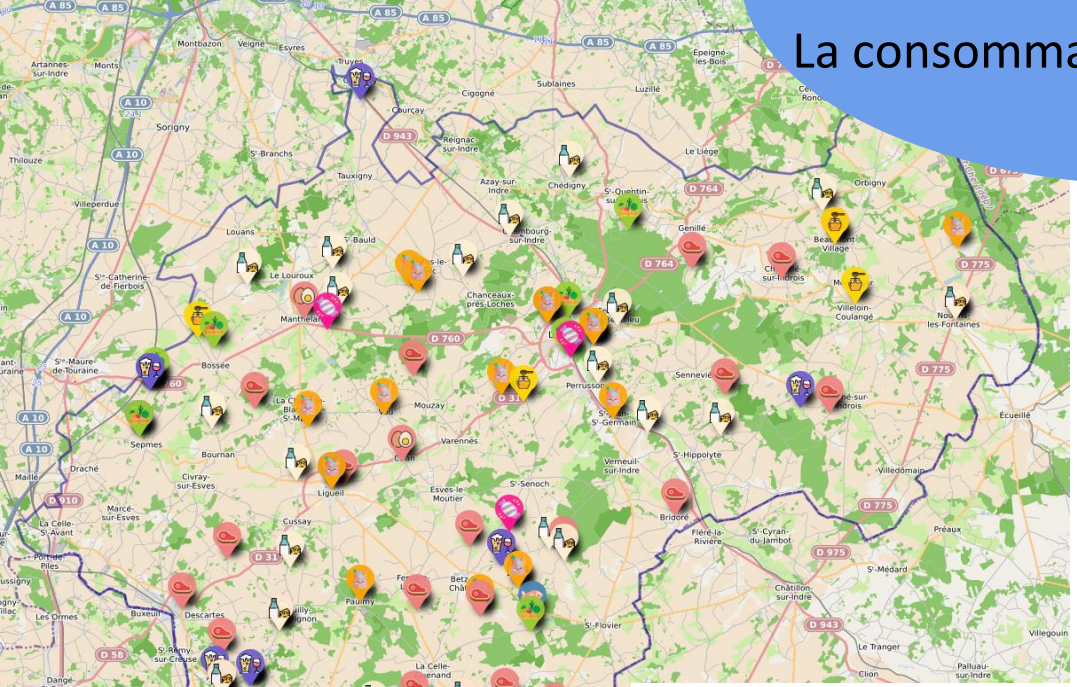

Recensement des initiatives en circuits courts

Carte interactive rassemblant les points de vente directement accessibles aux consommateurs.

Elle a été créée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et en rassemblant les cartes :

- du Conseil Régional,
- de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- de la Chambre d'agriculture,
- des Jeunes Agriculteurs d'Indre-et-Loire,
- de la Nouvelle république,
- de France 3,
- de l'entreprise Web Alternatif,
- de l'association ATABLE,
- et de C du centre.

Cette carte est disponible gratuitement en ligne à l'adresse suivante : https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/ou-trouver-vos-produits-locaux-cclst_460032#10/47.0360/0.9709

Environnement et société

Accès à l'alimentation

28,61 tonnes de denrées distribuées en 2019 au CIAS à **731 personnes**

Plusieurs acteurs de l'aide alimentaire

Initiatives nées pendant le confinement

Education et sensibilisation

Label E3D
Collaboration avec les écoles

Ex: Collège Georges Besse, école du Grand Pressigny

Les ateliers de sensibilisation

Certaines écoles primaires comme celle d'Yzeures-sur-Creuse effectuent des ateliers cuisine avec les élèves leur faisant découvrir de nouveaux produits ainsi que des recettes.
Certains prestataires comme Valeurs Culinaires proposent également des animations avec les élèves et un(e) diététicien(ne).

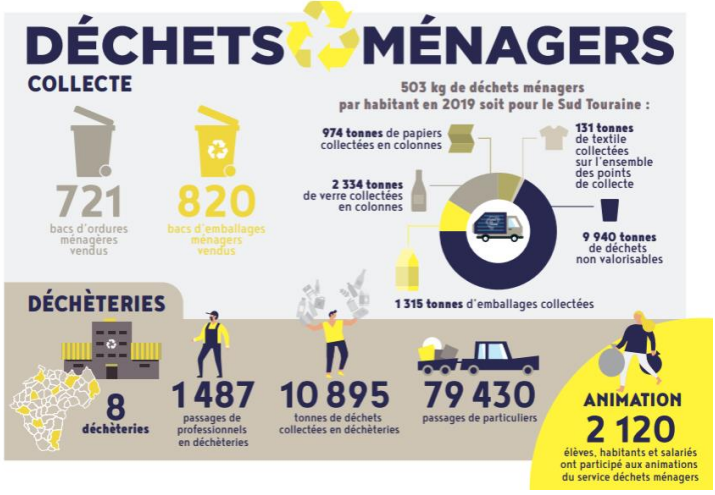

Lutte contre le gaspillage alimentaire et réduction des déchets

80% des répondants compostent et **80%** tendent à réduire les déchets
Les communes ont des projets

⇒ Action n° 12 : Éduquer et sensibiliser le plus grand nombre d'enfants à une alimentation de qualité et de proximité
⇒ Action n° 14 : Donner accès à tous à une alimentation saine et équilibrée
⇒ Action n° 17: Limiter les invendus et le gaspillage alimentaire

En perspective
Des projets à développer

Autres initiatives

- Création d'un point de vente partagé à Vou,
- Installation de casiers à St Senoch,
- Café / épicerie produit locaux à Bossay,
- Et autres initiatives d'exploitants agricoles, de coopératives ou PME qui veulent se doter d'un outil de transformation, d'un nouveau bâtiment, adapté son outil de production, recherche des terres pour le maraîchage…
- Achat d'équipement pour les cantines scolaires

Remarques

- Développer l'information et la communication entre les acteurs
- Développer les signes de reconnaissance des produits locaux
- Favoriser les produits locaux dans les restaurants
- Plateforme ? Livraisons ?
- Volonté politique d'engagement

⇒ Action n° 18 : Co-construction et portage d'un programme d'actions

Synthèse du Diagnostic du Plan Alimentaire Territorial de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine

Objectifs

- Connaissance plus fine du fonctionnement du maillage alimentaire du territoire,
- Faciliter la discussion entre les différents acteurs pour permettre au plus grand nombre d'accéder à une alimentation de proximité et de qualité,
- Soutenir une agriculture de qualité et diversifiée et mettre en valeur toutes les potentialités du Sud Touraine pour mieux manger, près de chez soi.

Territoire

- Communauté de Communes créée en 2017,
- 67 communes,
- 68 % d'espace agricole et polyculture élevage très présent,
- 52 000 habitants,
- Un bassin de vie et de consommation.

Situation géographique :

Chiffres clés

- 84% de la consommation se fait au sein du territoire
- Toutes les communes ont un point d'alimentation à moins de 15 km

Partenaires

Méthodologie

4 stagiaires consacrés au PAT pendant 3 mois

3 enquêtes en ligne auprès des communes, des producteurs et des consommateurs

Plus de 150 entretiens avec les acteurs de l'alimentaire

Proposition de "fiches actions"

Recensement des initiatives en circuits courts

Échanges avec les territoires voisins sur leurs propres PAT

Économie

Action n° 1 : Accompagner la création d'une plateforme logistique de regroupement des produits locaux

Objectifs :

Créer une plateforme logistique regroupant les producteurs du Sud Touraine afin de permettre aux professionnels de l'alimentation (restaurateurs, chefs de restaurants collectifs …) un approvisionnement de proximité en produits locaux.

Description :

- Création d'un ou plusieurs lieux de regroupement de producteurs locaux proposant leurs produits pour les professionnels de la restauration ainsi que la restauration publique et les commerces,
- Système logistique de livraison de la plateforme aux professionnels et livraison des produits des producteurs, au site.

Freins possibles :

- Une adéquation demande/offre trop faible pour la pérennité de la plateforme,
- Des difficultés à trouver des opérateurs.

Résultats attendus :

- Augmentation de la part de produits locaux dans les assiettes des restaurants traditionnels et collectifs,
- Une meilleure communication entre les producteurs du territoire et une valorisation des ssytèmes logistiques .

Calendrier prévisionnel :

Moyen, long termes

Initiateurs de la demande :

- Acteurs de la restauration traditionnelle et collective.

Bénéficiaires :

- Pproducteurs utilisant la plateforme,
- Restaurateurs,
- Prestataires de la restauration collective.

Acteurs clés du projet :

- Professionnels de l'alimentation,
- Producteurs,
- Collectivités territoriales,
- Chambre d'Agriculture 37.

Pistes d'organisation :

- Réunions locales des producteurs et restaurateurs concernés > Détermination de l'offre et structuration de la demande > Détermination d'un lieu et d'une fréquence de mise en place de la plateforme > Période test.

Économie

Action n° 2 : Recenser des producteurs et commerçants du territoire proposant des produits locaux

Objectifs :

- Développer des outils permettant de valoriser les denrées produites et/ou transformées sur le territoire afin de favoriser l'approvisionnement et l'identification des produits locaux,
- Assurer une meilleure lisibilité des producteurs et des produits locaux.

Description :

- Mise en place d'un répertoire de producteurs, commerçants du territoire produisant ou transformant des produits sur le territoire communautaire,
- Création d'une plateforme collaborative (carte interactive …),
- Création d'un logo d'identification des produits du territoire.

Freins possibles :

- Peu d'acteurs de l'alimentation souhaitant être référencés,
- Nécessite des mises à jour régulières.

Résultats attendus :

- L'augmentation du nombre des achats de produits du territoire,
- Meilleure visibilité de l'offre du territoire.

Calendrier prévisionnel :
Court terme

Initiateurs de la demande :
Consommateurs et restaurateurs.

Bénéficiaires :

- Producteurs et commerçants,
- Consommateurs et restaurateurs.

Acteurs du projet :

- Producteurs,
- Commerçants,
- Collectivités,
- Chambres Consulaires.

Pistes d'organisation :

- Création d'une base de données à l'échelle de la CCLST rassemblant les informations sur les acteurs alimentaires, recueillies auprès des Chambres Consulaires et Terroir de Touraine et grâce aux différents entretiens et enquêtes réalisés et veilles sur les réseaux sociaux,
- Développement et mises à jour régulières de la carte des initiatives circuits courts ou mise en relation des structures de recensement : Conseil Régional, Chambre de Métiers et de l'Artisanat et Chambre d'Agriculture, des Jeunes Agriculteurs d'Indre-et-Loire, Inpact Centre, association ATABLE et C du Centre.

Économie

Action n° 3 : Favoriser le développement des marchés

Objectifs :

Développer les marchés locaux et atteindre un public plus large

Description :

- Mise en place de nouveaux marchés dans certaines communes et expérimentation,
- Mise en place des marchés de fin d'après-midi à destination de la population active du territoire,
- Instauration de marchés éphémères, estivaux ou de saison et plus ouverts aux producteurs,
- Développement de la présence des producteurs/transformateurs sur des marchés avec repas sur place.

Freins possibles :

- Changement des modes de consommation,
- Nombre réduit de stands qui ne proposent pas forcément les produits attendus,
- Réticence des commerçants sédentaires.

Résultats attendus :

- Une augmentation de la fréquentation des marchés de plein air et meilleur répartition de ces marchés,
- Une consommation plus importante de produits locaux, notamment par les actifs qui travaillent en semaine et ne peuvent pas se rendre sur les marchés de matinée.

Calendrier prévisionnel :

Court terme

Initiateurs de la demande :

Consommateurs et commerçants des marchés.

Bénéficiaires :

- Les consommateurs qui travaillent en semaine,
- Les commerçants des marchés.

Acteurs du projet :

Communes,

Commerçants ambulants.

Pistes d'organisation :

Réunions d'échanges entre toutes les parties,

Travailler en tant que relais,

Promotion/communication avec, par exemple, l'Office de Tourisme.

Économie

Action n° 4 : Créer des espaces spécifiques pour les produits locaux dans les commerces

Objectifs :

- Permettre à l'ensemble des consommateurs d'identifier et d'accéder plus facilement à des produits locaux dans les commerces de proximité et dans les grandes surfaces,
- Favoriser et mettre en avant les produits et producteurs locaux.

Description :

- Identification des producteurs locaux souhaitant apparaître dans ces espaces,
- Recensement des commerces proposant des produits locaux et détermination de leur typologie,
- Travailler avec les commerces de village et GMS afin d'introduire des produits locaux dans leurs magasins et les produits en vrac.

Freins possibles :

- Dépendance de certains commerces à des chaînes et à des cahiers des charges spécifiques et très fermés à la mise en place d'autres produits, plus spécifiques à des secteurs,
- Difficultés à avoir les volumes suffisants pour fournir la GMS,
- Conditions financières liées au référencement.

Résultats attendus :

- Une meilleure connaissance des produits locaux par les consommateurs,
- Une valorisation économique plus grande pour les producteurs.

Calendrier prévisionnel :
Court et moyen termes

Initiateurs de la demande :
Consommateurs.

Bénéficiaires :
Consommateurs, producteurs, commerçants.

Acteurs du projet :
Commerçants et GMS,
Producteurs,
Unions commerciales,
Collectivités.

Pistes d'organisation :
Sensibilisation auprès des commerçants et de la GMS,
Organisation de réunions d'acteurs (producteurs/distributeurs),
Réflexion sur un sigle, un logo, du rayonnage permettant une meilleur identification,
Proposer des animations des producteurs dans les commerces.

Économie

Action n° 5 : Aider au développement de nouveaux moyens de distribution

Objectifs :

- Développer l'offre de proximité pour les produits locaux sur et en dehors des exploitations.

Description :

- Mise en place de la vente à la ferme et des marchés de producteurs au sein des exploitations,
- Développement de nouveaux modes de vente : drive, casiers, magasins de producteurs, espaces de vente collectifs ...

Freins possibles :

- Difficulté d'organisation entre les différents producteurs pour la réalisation d'espaces collectifs (logistique, approvisionnement des produits …),
- Problématiques de temps ou de compétences pour l'activité vente,
- Niveau d'investissement nécessaire.

Résultats attendus :

- Assurer un maillage territorial de proximité pour les produits locaux,
- Donner de la valeur ajoutée aux produits agricoles.

Calendrier prévisionnel :
Court, moyen et long termes

Initiateurs de la demande :
Consommateurs, communes, producteurs.

Bénéficiaires :
Les producteurs,
Les consommateurs,
Les communes.

Acteurs du projet :

- Les producteurs,
- Les collectivités.

Pistes d'organisation :
Sensibilisation auprès des commerçants et de la GMS,
Réunions d'acteurs,
Retours d'expériences,
Organisation de visites,
Accompagnement, conseil juridique, financier, comptable.

Agriculture

Action n°6 : Développer la production locale de fruits et légumes

Objectifs :

- Favoriser un approvisionnement local en fruits et légumes,
- Relocaliser la production de fruits et légumes.

Description :

- Accompagnement des nouvelles installations en maraîchage,
- Accompagnement des communes pour installer des activités de maraîchage,
- Développement de l'information sur les débouchés potentiels,
- Communication accrue sur l'attractivité du territoire et les installations potentielles.

Freins possibles :

- Difficulté à trouver du foncier approprié à l'installation,
- Problématique de prix d'accès au foncier,
- Faible capacité agronomique des sols pour le maraîchage,
- Irrigation des terrains en maraichage.

Résultats attendus :

- Installation de nouveaux maraîchers,
- Diversification des cultures,
- Augmentation de l'autoconsommation en fruits et légumes pour le territoire.

Calendrier prévisionnel :

Court, moyen et long termes

Initiateurs de la demande :

Consommateurs, revendeurs sur les marchés, restaurateurs, acteurs de la restauration collective.

Bénéficiaires :

- Agriculteurs installés ou en voie d'installation,
- Communes,
- Associations.

Acteurs du projet :

- Agriculteurs,
- Chambre d'Agriculture, Inpact, ADEAR37 ...
- Collectivités.

Pistes d'organisation :

Recenser les débouchés potentiels,
Prospecter le foncier public et privé existant,
Communiquer et mettre en avant du potentiel foncier et des débouchés, vers l'extérieur,
Mettre à disposition du foncier pour du maraîchage,
Créer des espaces de maraîchage communaux.

Agriculture

Action n° 7 : Soutenir le développement des outils de transformation

Objectifs :

- Favoriser la transformation locale et la création de valeur ajoutée sur les exploitations,
- Créer des synergies entre les acteurs du territoire,
- Permettre aux structures nouvelles d'expérimenter de nouveaux produits, d'élargir leur gamme ou de se lancer dans l'agro-alimentaire,
- Développer le poids économique et le potentiel concurrentiel des produits du Sud Touraine.

Description :

- Création d'un pôle agro-alimentaire (pépinière, outils/ateliers partagés …),
- Aide à l'acquisition de matériel de transformation,
- Mise en relation des acteurs afin de permettre la mise en commun d'outils ou de lieux de transformation,
- Mise en avant des produits notamment transformés sur notre territoire.

Freins possibles :

- Manque de ressources pour le développement de l'activité,
- Peu d'intérêt porté à la mutualisation des connaissances et des outils.

Résultats attendus :

- Développement économique et valorisation de la production sur le territoire du début à la fin de la chaîne de production.

Calendrier prévisionnel :
Court et moyen termes

Initiateurs de la demande :
Producteurs.

Bénéficiaires :

- Les acteurs de la chaîne alimentaire.

Acteurs du projet :
Producteurs/transformateurs,
Collectivités,
Chambres Consulaires.

Pistes d'organisation :
Etude de faisabilité pour les besoins en outils de transformation,
Accompagnement des porteurs de projets pour la mise en oeuvre du réseau, des process, de la qualité et sur les possibilités de financement.

Agriculture

Action n° 8 : Valoriser l'image de la production agricole de proximité

Objectifs :

- Valoriser tous les types d'agriculture du territoire via des modes de communication adaptés tout en permettant les rencontres entre acteurs.

Description :

- Mise en avant des exploitations qui le souhaitent auprès des touristes, consommateurs, restaurateurs ...
- Intégration des acteurs agricoles dans la démarche PAT,
- Mise en place de communications ciblées autour des productions agricoles de qualité et de proximité,
- Développement des échanges et des coopérations avec d'autres territoires en PAT.

Freins possibles :

- Réticence des opérateurs à se mettre en avant.

Résultats attendus :

- Revalorisation de toutes les agricultures sur le territoire par le maintien et le développement des exploitations.

Calendrier prévisionnel :
Court terme

Initiateurs de la demande :
Les producteurs, les consommateurs.

Bénéficiaires :

- Les producteurs et, in fine, tous les acteurs de la chaîne alimentaire,
- Consommateurs et touristes.

Acteurs du projet :

- Producteurs,
- Collectivités,
- Chambre d'Agriculture, Inpact,
- GDA,
- Partenaires agricoles.

Pistes d'organisation :
Animation, parcours de découverte des exploitations, marchés spécifiques.

Agriculture

Action n° 9 : Favoriser une agriculture qualifiée ou de qualité et développer les formations

Objectifs :

- Accompagner les démarches de labellisation des exploitations, notamment pour répondre aux exigences de la loi Egalim.

Description :

- Présentation et réunions d'information autour des différents labels, de la législation et des démarches environnementales,
- Campagne de communication autour de la qualification des exploitations,
- Aide et soutien lors des différentes phases du projet de labellisation.

Freins possibles :

- Démarches contraignantes techniquement et financièrement pour les exploitants.

Résultats attendus :

- Prise de conscience des enjeux d'une production relocalisée,
- Augmentation du nombre d'exploitations qualifiées dans le Sud Touraine,
- Augmentation de la part des produits locaux dans la restauration collective.

Calendrier prévisionnel :

Avant l'échéance de 2022 de la loi Egalim

Initiateurs de la demande :

Consommateurs, producteurs, responsables de la restauration collective.

Bénéficiaires :

- Producteurs.

Acteurs du projet :

- Producteurs,
- Collectivités,
- Chambre d'Agriculture, Inpact, le Gabbto ...

Pistes d'organisation :

Accompagnement technique pour permettre aux agriculteurs de répondre aux cahiers des charges spécifiques et aux appels d'offres des restaurants collectifs …

Informations et formations sur les labels et signes de qualité.

Restauration

Action n° 10 : Favoriser l'introduction de produits locaux dans les assiettes des restaurants traditionnels

Objectifs :

- Développer la part des produits locaux dans les assiettes des restaurants traditionnels,
- Permettre aux consommateurs d'avoir une meilleure connaissance des produits locaux existants.

Description :

- Découverte des produits locaux, au sein des restaurants grâce à différentes actions telles que la mise en place d'une semaine du goût, d'un pass gourmand…
- Mise en place d'un sigle de reconnaissance local pour les restaurants utilisant des produits locaux,
- Mise en place de circuits logistiques adaptés.

Freins possibles :

- Problème logistique à l'approvisionnement des produits,
- Difficultés d'organisation de projets collectifs.

Résultats attendus :

- Augmentation de la consommation et meilleure connaissance des produits locaux par les habitants et les touristes et renvoi vers des achats directement chez les producteurs ou en magasin,
- Développement des circuits courts et valorisation locale des productions agricoles.

Calendrier prévisionnel :
Court et moyen termes

Initiateurs de la demande :
Consommateurs et touristes, restaurateurs.

Bénéficiaires :

- Consommateurs, touristes

Acteurs du projet :

- Restaurateurs,
- Producteurs,
- Unions Commerciales
- Collectivités.

Pistes d'organisation :
Réunions entre les acteurs,
Réflexion sur une communication spécifique pour valoriser les produits locaux,
Benchmarking sur les activités de semaine du goût, pass gourmand … existantes sur d'autres territoires
Organisation de rencontres entre les producteurs et les restaurateurs.

Restauration

Action n° 11 : Accompagner les structures de restauration collective dans l'introduction de produits de qualité

Objectifs :

- Permettre aux différentes structures de favoriser l'alimentation de qualité et les aider à la mise en oeuvre des mesures de la loi Egalim.

Description :

- Apport technique sur l'adaptation à la loi Egalim, sur la rédaction d'un cahier des charges, sur la maîtrise des coûts, l'adaptation des volumes, utilisation de logiciels …
- Formation des cuisiniers au respect des exigences alimentaires et à la mise en place de nouvelles pratiques culinaires (cuisiner des repas végétariens, cuisiner des légumes "oubliés", cuisiner avec les fanes et épluchures …),
- Formation pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Freins possibles :

- Trop peu de producteurs, pour certains types de produits, répondant au cahier des charges Egalim sur le territoire,
- L'obligation de prendre des produits Bio hors territoire.

Résultats attendus :

- Augmentation de la part des produits locaux et répondant aux critères de qualité dans les assiettes des restaurants collectifs.
- Meilleure connaissance des enjeux et maîtrise des outils pour répondre aux évolutions règlementaires.

Calendrier prévisionnel :

Avant l'échéance de 2022 de la loi Egalim

Initiateurs de la demande :

Les responsables de la restauration collective.

Bénéficiaires :

- Les structures de la restauration collective.

Acteurs du projet :

Responsables et cuisiniers de la restauration collective,
Collectivités, État,
Organismes de formation (BIOCENTRE …).

Pistes d'organisation :

"Boîte à outils" (Proposition de cahiers des charges, Information sur les signes de qualité, livret de recettes, logiciels d'achat …),
Mise en place d'une charte (type "mon restau responsable"),
Observatoire des pratiques dans la restauration collective,
Rencontre des différents acteurs.

Restauration

Action n° 12 : Eduquer et sensibiliser le plus grand nombre d'enfants à une alimentation de qualité et de proximité

Objectifs :

- Sensibiliser les plus jeunes à une alimentation de qualité et bonne pour la santé,
- Sensibiliser à la diversité de la production locale.

Description :

- Réalisation d'ateliers, dans les écoles et ALSH, de découverte des produits locaux, de sensibilisation à la saisonnalité des produits, de sensibilisation au goût, de jardinage ...
- Réalisation de potagers collectifs, supports d'actions d'éducation,
- Mise en place de repas éducatifs sur des produits spéciaux types à base de légumes oubliés ou de repas végétariens …
- Développement des goûters des ALSH avec des produits locaux.

Freins possibles :

- Difficulté pour réaliser des menus différents (végétariens, à base de légumes oubliés …) par le personnel des restaurants scolaires,
- Respect des normes d'hygiène / coût de revient.

Résultats attendus :

- Des enfants plus sensibilisés aux questions de qualité alimentaire qui, à l'avenir, privilégieront les produits locaux, de saison … dans leurs achats alimentaires,
- Une valorisation de l'image des productions agricoles du territoire.

Calendrier prévisionnel :
Court et moyen termes

Initiateurs de la demande :
Les parents d'élèves, les personnels de restaurants scolaires et les communes.

Bénéficiaires :

- Population, jeunes enfants.

Acteurs du projet :
Personnels et gestionnaires des établissements scolaires et des accueils de loisirs et de la petite enfance,
Collectivités / État.
Associations
Les directeurs des écoles et des centres périscolaires,
Les structures d'accueil de la petite enfance.

Pistes d'organisation :
Interventions d'animateurs dans les programmes d'activités scolaires ou péri-scolaires,
Formation et sensibilisation des directeurs d'ALSH,
Groupement des achats de produits locaux, pour le jardinage …

L'alimentation pour tous

Action n° 13 : Faciliter et encourager l'autoproduction

Objectifs :

- Permettre aux habitants de produire leurs légumes, leurs fruits …
- Favoriser les échanges et le lien social,
- Permettre à des personnes en situation de précarité d'avoir accès à des produits de qualité,
- Accompagner les communes dans la mise en place de jardins partagés

Description :

- Mise en place d'ateliers afin d'expliquer comment réaliser et gérer son potager
- Visites de jardins partagés/ouvriers,
- Communication sur les avantages écologiques et économiques d'avoir un potager,
- Mise en place d'animations sur les marchés, espaces publics … concernant la saisonnalité des produits, les calendriers de semis …
- Encouragement des communes à réaliser les jardins.

Freins possibles :

- Manque d'espace chez certains particuliers,
- Population difficile à capter.

Résultats attendus :

- Une meilleure alimentation pour tous et à moindre coût.

Calendrier prévisionnel :
Court terme

Initiateurs de la demande :
Consommateurs, services de distribution de denrées alimentaires.

Bénéficiaires :

- Consommateurs.

Acteurs du projet :
Collectivités, associations.

Pistes d'organisation :
Pour la création d'un jardin partagé → recherche de foncier,
Poursuite des ateliers
Recours à un prestataire pouvant réaliser les différents ateliers et animations.

L'alimentation pour tous

Action n° 14 : Donner accès à tous à une alimentation saine et équilibrée

Objectifs :

- Permettre au plus grand nombre d'accéder à une alimentation de qualité.

Description :

- Accompagnement des communes dans la mise en place de productions maraîchères accessibles à tous,
- Une meilleure communication sur les sources d'approvisionnement et sur l'aspect qualitatif et nutritionnel des produits,
- Sensibilisation accrue auprès des apporteurs de denrées afin d'augmenter les volumes disponibles et introduire plus de produits frais,
- Accompagnement des habitants pour apprendre à cuisiner à moindre coût (utilisation de recettes) et avec des produits bruts.

Freins possibles :

- Population difficile à capter

Résultats attendus :

- Amélioration de la qualité nutritionnelle et de la diversité dans l'alimentation de tous,
- Valorisation des produits locaux de qualité dans l'assiette de tous.

Calendrier prévisionnel :
Court et moyen termes

Initiateurs de la demande :
Les services de distribution de denrées alimentaires,
Les consommateurs.

Bénéficiaires :

- Tout consommateur (avec un accent mis sur ceux ayant un revenu "fragile").

Acteurs du projet :
Les services à la population communautaires et communaux, les associations distributrices de denrées alimentaires, les producteurs et revendeurs, les restaurateurs, les professionnels de santé (diététiciennes…).

Pistes d'organisation :
Animation d'un réseau d'acteurs pour aborder la question de la qualité et l'aspect nutritionnel des produits,
Poursuite des ateliers cuisine (utilisation de recettes...)
Mise en place d'ateliers de connaissance des produits alimentaires - contenu nutritionnel, additifs...sur l'ensemble du territoire.

Environnement

Action n° 15 : Développer l'offre de produits en vrac

Objectifs :

- Permettre aux consommateurs d'utiliser un mode de consommation plus respectueux de l'environnement en supprimant les emballages.

Description :

- Développement dans les commerces alimentaires des rayons consacrés aux produits en vrac bio ou non bio,
- Installation et développement d'épiceries de produits en vrac.

Freins possibles :

- Peu de surface disponible dans certains commerces alimentaires,
- Dépendance de certains commerces à des chaînes et à des cahiers des charges spécifiques.

Résultats attendus :

- La réduction des emballages,
- Un changement des modes de consommation des habitants du territoire.

Calendrier prévisionnel :
Court, moyen et long termes

Initiateurs de la demande :
Consommateurs.

Bénéficiaires :

- Entreprises alimentaires

Acteurs du projet :
Épiceries en vrac ambulantes (Minimalist et Tour'n vrac),
Consommateurs,
Collectivités,
CCIT (Chambre de Commerce et d'industrie de Touraine),
CMAIL (Chambre De Métiers Et De L'artisanat D' Indre Et Loire),
Unions commerciales.

Pistes d'organisation :
Aide à l'acquisition d'équipements mobiliers et immobiliers.

Environnement

Action n° 16 : Favoriser l'apiculture locale

Objectifs :

- Mettre en avant le travail des apiculteurs et favoriser la préservation des abeilles,
- Permettre aux consommateurs de trouver facilement du miel local.

Description :

- Introduction de plantes mellifères dans les jachères fleuries et les haies (en profiter pour créer des taillis à courte ou très courte rotation permettant la production de bois de chauffage),
- Sensibilisation au travail des apiculteurs et à l'importance des abeilles pour la biodiversité (traceur environnemental),
- Travail conjoint avec les agriculteurs pour permettre l'implantation de ruches.

Freins possibles :

- La difficulté de mettre en place des haies avec des plantes mellifères dans les champs, notamment pour les cultures céréalières et l'élevage.

Résultats attendus :

- Une présence plus importante de pollinisateurs sur le territoire, favorisant, à long terme, de meilleurs rendements pour les agriculteurs,
- Une biodiversité accrue sur le territoire,
- Une augmentation de l'achat de miel local.

Calendrier prévisionnel :
Court et moyen termes

Initiateurs de la demande :
Les apiculteurs et syndicats d'apiculteurs.

Bénéficiaires :

- Apiculteurs,
- Producteurs,
- Collectivités.

Acteurs du projet :
Apiculteurs, syndicats d'apiculteurs,
Agriculteurs,
Collectivités,
Chambres Consulaires.

Pistes d'organisation :
Recherche de foncier,
Acquisition de ruches et de plantations
(Liens avec l'action sur la jachère fleurie du PCAET).

Environnement

Action n° 17 : Limiter les invendus et le gaspillage alimentaire

Objectif :

- Permettre aux consommateurs d'avoir accès à des produits invendus ou en date courte afin que ceux-ci ne soient pas perdus.

Description :

- Développement des applications anti-gaspi,
- Revalorisation des produits "non calibrés" auprès des consommateurs et des revendeurs,
- Développement de services de reprise de produits invendus avec la mise en place d'une plateforme d'approvisionnement et de distribution de ces produits,
- Expérimentation du glanage.

Freins possibles :

- Difficultés d'organisation à l'approvisionnement de cette plateforme notamment liés à la logistique pour récupérer les denrées,
- Réticence psychologique aux produits "moches".

Résultats attendus :

- Réduction des déchets alimentaires dus aux invendus,
- Diminution de la part des produits non distribués,
- Diminution des déchets à traiter pour les producteurs.

Calendrier prévisionnel :
Court, moyen et long termes

Initiateurs de la demande :
Consommateurs, services de distribution des denrées alimentaires.

Bénéficiaires :
Consommateurs et producteurs.

Acteurs du projet :

- Agriculteurs,
- Consommateurs,
- Commerces alimentaires et GMS,
- Acteurs de la distribution alimentaire,
- Collectivités.

Pistes d'organisation :
Création ou utilisation d'applications anti gaspi,
Campagne d'information ou publicitaire sur les produits "non calibrés",
Réalisation d'ateliers de cuisine anti-gaspi et produits "non calibrés",
Étude de faisabilité d'une plateforme

Animation, communication et gouvernance de la dynamique territoriale alimentaire

Action n° 18 :
Coconstruction et portage d'un programme d'actions

Objectifs :

- Mobiliser tous les acteurs pour coconstruire le PAT,
- Porter à la connaissance du public la dynamique de la Communauté de Communes et de ses partenaires,
- Favoriser la transversalité des actions interservices autour de l'alimentation durable,
- Faire du PAT un outil de développement pour l'image du territoire,
- Définir une gouvernance adaptée.

Description :

- Elaboration d'un plan d'actions partagé avec les services communautaires et avec les acteurs locaux,
- Engagement d'un travail interservices pour mettre en oeuvre les différentes pistes d'actions,
- Coordination de l'ensemble des acteurs du PAT et suivi des objectifs et des actions à mettre en oeuvre.

Freins possibles :

- Manque de moyens en ingénierie,
- Moyens financiers alloués pour la déclinaison du PAT.

Résultats attendus :

- Un PAT issu des besoins du territoire et porté par ses acteurs locaux (pas de "programme d'actions hors sol"),
- Mise en oeuvre du programme par chacun des acteurs.

Calendrier prévisionnel :
Court et moyen termes.

Initiateurs de la demande :
La Communauté de Communes Loches Sud Touraine.

Bénéficiaires :

- Les acteurs du territoire.

Acteurs du projet :
Les collectivités territoriales,
Les services communautaires,
Les producteurs, commerçants artisans,
Chambres Consulaires, les partenaires agricoles,
RESOLIS...

Pistes d'organisation :

- Définition d'un "modèle" de gouvernance adaptée au territoire (mission proposée par RESOLIS),
- Proposer la labellisation nationale et régionale du PAT,
- Organisation d'ateliers de travail thématiques (tables rondes),
- Accompagnement des porteurs de projets et communication sur les différentes initiatives,
- Mise en œuvre d'un programme d'animations planifiées sur l'année sur la CCLST.

Conclusion : feuille de route automne 2020

1. Un diagnostic de la production / consommation **alimentaire à consolider** avec les acteurs du territoire

2. **Des acteurs à mobiliser / mode de gouvernance à organiser**

→ **Des pistes d'actions à prioriser / avec la commission agricole / les personnes souhaitant participer** (certains contacts) **= COPIL**

Mission RESOLIS – entretiens personnes / acteurs clés et proposition de fonctionnement de la gouvernance

Objectif : production d'un diagnostic et des enjeux à partager avec les acteurs en début de d'année 2021 et co construction du programme d'actions en 2021